



Diffamation de la part de l'employeur

Par lila18, le 16/07/2010 à 17:52

Bonjour,

J'étais directrice d'une association d'insertion pendant 2 ans puis j'ai été licenciée en 2007 par mon président. Les raisons invoquées pour celui-ci étant non valables, je suis allée aux prud'hommes pour la première fois de ma vie professionnelle et j'ai eu gain de cause. Depuis 2007, malgré mes recherches actives d'emploi, j'ai eu des entretiens à raison de 2 ou 3 /mois, donc mes compétences intéressent et je me retrouve régulièrement en short list mais je suis systématiquement écartée à la fin. Je viens de passer une session de recrutement avec 3 entretiens. Lors de mon dernier entretien, mon futur employeur m'annonce qu'il a cherché à obtenir des infos me concernant : "mes compétences techniques et organisationnelles sont avérées, mais que j'ai des difficultés relationnelles". Cela fait des mois que j'ai eu confirmation que mon ex employeur me mettait des bâtons dans les roues. Mais personne ne veut témoigner.

De plus, le président avec qui j'ai eu ce différend, n'est plus président de cette association et le directeur qui a pris ma place n'a jamais travailler avec moi.

Ma question est simple : qu'est-ce que je peux faire pour que mon ex-employeur cesse de me bloquer lors de ma recherche d'emploi ? Cela fait trois ans que je cherche du travail et que systématiquement je suis écartée. Je peux entendre et comprendre que parfois mon profil ne correspondais pas mais depuis 2007 !!!!